



Liste des tarifs 2026

Contrôle principal et certification bio (incl. PER, SRPA, transformation à la ferme & vente directe <15'000 CHF chiffre d'affaires)		en CHF TVA exclu
Zone de plaine	forfait par exploitation	430.00
	par hectare SAU	19.00
Zone de montagne	forfait par exploitation	430.00
	par UGB	8.00
Grandes cultures ¹	par ha (< 10 ha)	5.00
	forfait par exploitation (> 10 ha)	50.00
Légumes, baies, cultures sous abri	par are (max. 100 ares seront facturés)	5.00
Baies, vignes, vergers (> 1 ha)	forfait par exploitation	50.00
Usine de biogaz	forfait par exploitation	50.00
Contrôle de cave	forfait par exploitation	100.00
Champignons, insectes, abeilles (avec commercialisation de miel bio)	forfait par exploitation & genre	50.00
Genre supplémentaire: porcs (> 5 UGB), volaille (> 1 UGB), petits ruminants (> 5 UGB))	forfait par exploitation & genre	50.00
Site de production/site externe (distance parcourue > 15 km)	forfait par site	250.00
Communautés d'exploitation	forfait par exploitation participante	50.00

¹Terres ouvertes, incl. légumes de garde et de conserve, plantes médicinales et épices, chanvre, tabac etc.

Programmes supplémentaires		en CHF TVA exclu
CQP, mise en réseau, contrôle d'utilisation, SwissGAP, Suisse Garantie	par heure de travail	45.00
	par heure de travail	100.00
SPB QII	tarif de base par contrôle	90.00
	par heure de travail	100.00
Protection des eaux ²		gratuit
Hautes-Tiges Suisse, CH-USA Arrangement d'équivalence (NOP), Montagne et alpage	forfait par exploitation	40.00
Retour aux Sources	tarif de base par contrôle	130.00
SST	par contrôle	45.00
Vin Nature	forfait par exploitation	95.00
Fertilité du sol, mesures en faveur du climat, Non-recours aux produits phytosanitaires, SRPA mise au pâturage, Contributions à l'efficacité des ressources CER	Tarif de base par contrôle	20.00
PurEpeautre	forfait par exploitation	15.00
	encaissement pour marque (SBPB)	30.00
Bœuf de pâturage Bio, Silvestri Bœuf de pâturage Bio, Aldi Bœuf de pâturage	encaissement pour certification (BPB & SBPB)	30.00
	encaissement contribution (SBPB & ABP) par marque (par animal sorti)	2.00/animal
	par contrôle (BPB & SBPB)	40.00
Banque de données des poules pondeuses (G2)	encaissement par UGB	7.30
Contrôle d'entrée des volailles	tarif de base par contrôle	250.00
	par heure de travail	100.00
	tarif de base par contrôle	150.00
Contrôles d'estivage Bio	frais de transport & selon les frais réels	1.00/km
		100.00/h



Contrôles des contributions d'estivage	tarif de base par contrôle	150.00
	frais de transport & selon les frais réels	1.00/km 100.00/h
Analyses de laboratoire en cas de résidus détectés	selon les frais	Facturation effective
Transformation en sous-traitance auprès d'un transformateur non certifié	par contrôle sous-traitance	45.00
Vente directe & transformation à la ferme chiffre d'affaires >15'000 CHF	par exploitation	100.00
Vente directe & transformation à la ferme chiffre d'affaires >150'000 CHF	par exploitation	180.00
Co-auditeur	par heure de travail	100.00
Rabais pour les contrôles sans programme cantonale supplémentaire ³		15%

² Protection des eaux à l'exception du canton de TG CHF 40.- par contrôle

³ Le rabais est accordé si aucun contrôle des programmes des paiements directs et/ou de la protection des animaux, de la protection des eaux n'est effectué par Bio Test Agro AG dans le canton correspondant.

Contrôles supplémentaires pour tous les programmes		en CHF TVA exclu
Contrôle supplémentaire pour tous les programmes (Obio et protection des eaux en cas de manquement)	Forfait par exploitation	250.00

Maraîchers, exploitation bio sectorielles selon l'OBio et apiculteurs sans terres		en CHF TVA exclu
Maraîchers, exploitation bio sectorielles selon l'OBio et apiculteurs sans terres	forfait par contrôle	180.00
	par heure de travail	100.00
	contribution à l'analyse des résidus	55.00

Suisse-Bilan, bilan PLVH et bilan prévisionnels		en CHF TVA exclu
Calcul du Suisse-Bilan et PLVH	forfait par exploitation	50.00
Contrôle du Suisse-Bilan et PLVH	forfait par exploitation	25.00
Calcul du Suisse-Bilan et PLVH pour les communautés PER	forfait par exploitation	50.00
	par heure de travail	100.00
Bilan prévisionnel	par heure de travail	100.00

Exigences, recours et révocation de la reconnaissance		en CHF TVA exclu
Charge de travail supplémentaire au-delà d'une heure de certification et demande de documents manquants	par heure de travail	100.00
Frais de dossier pour exigences (11 à 25 points)	par lettre	100.00
Frais de dossier pour réprimande (26 à 109 points)	par lettre	150.00
Réévaluation de la décision de certification	par heure de travail	100.00
Non-reconnaissance/révocation de la reconnaissance	par exploitation	300.00
Recours partiellement rejetés	par recours	200.00
Recours rejetés	par recours	400.00
Résiliation hors-délai ⁴	par dossier	200.00

⁴ non-respect du délai de préavis de trois mois pour la fin de l'année de contrôle en cours

Coûts selon les dépenses		en CHF TVA exclu
Charge de travail	par heure de travail	100.00
Frais de transport voiture	par km	1.00

Sous réserve de modifications